



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Plessisville, que lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2022 à 20 h 30, dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville située au 1700, rue Saint-Calixte à Plessisville, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande concernant l'immeuble situé au 2190, rue Jules-Paquette dont la nature et l'effet sont d'accepter l'agrandissement du bâtiment principal à une distance de 6,93 m de la marge de recul avant au lieu de 8 m, comme prescrit à la grille des usages et des normes du règlement 1703 sur le zonage pour la zone à dominance industrielle 168.

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance, relativement à cette demande.

PLESSISVILLE, ce 15 novembre 2022

La greffière adjointe,

Caroline Grégoire